VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS

Pôle Fonctions Supports
Division rémunérations et retraites

Annexe 3

ATTESTATION

Attestation à remplir par votre conjoint(e) ou ex-conjoint(e) s'il n'exerce pas d'activités professionnelles, s'il est artisan, commerçant ou exploitant agricole ou s'il exerce une activité libérale

Je soussigné(e) ……..

déclare sur l'honneur :

☐ n'exercer aucune activité professionnelle depuis le ……. et m'engage à avertir le service gestionnaire de mon conjoint(e) ou concubin(e) de tout changement de ma situation professionnelle

↳ *Veuillez fournir une copie de l'avis d'imposition faisant apparaître votre absence de ressources, un historique chômage, et/ou la copie de la carte d'étudiant, etc …*

☐ être artisan, commerçant ou exploitant agricole depuis le …….. et, de ce fait, ne pas percevoir de supplément familial de traitement.

↳ *Veuillez apposer votre tampon professionnel auprès de votre signature et joindre la copie de votre inscription au registre du commerce ou autre, selon le cas.*

☐ exercer une activité libérale en qualité de …… depuis le ……..

↳ *Veuillez apposer votre tampon professionnel auprès de votre signature.*

Fait à ……., le ……..
Signature

Déclaration sur l'honneur *A compléter obligatoirement*

Je certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur ce document sont exacts. Je m'engage à faire connaître immédiatement, par écrit, au bureau des rémunérations, tout changement dans la situation décrite ci-dessus. TOUTE FAUSSE DECLARATION OU OMISSION, ENTRAINANT UN PAIEMENT INDU, PEUT DONNER LIEU A DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES VOIRE DES POURSUITES JUDICIAIRES (NONOBSTANT L'OBLIGATION DE REMBOURSER LE MONTANT DU TROP PERÇU).

Fait à ……., le ……
Signature de l'intéressé(e)

RECTORAT/DRR. « Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'attribution du supplément familial de traitement.» Les destinataires des données sont RECTORAT/DRR. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à RECTORAT/DRR – BP G4 – 98 849 Nouméa cedex.